

TRENTE ET UNIEME SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS D'AFRIQUE CENTRALE

Thème : «Développer l'industrie forestière pour une transformation structurelle des  
économies de l'Afrique Centrale.»

Brazzaville, République du Congo, 04 – 06 mars 2015

Projet du Discours du Coordonnateur Résident

Du Système des Nations Unies

En République du Congo

4 mars 2015

**Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration ;**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions sous-régionales et continentales,**

**Monsieur le Directeur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,**

**Chers collègues représentant les Agences du Système des Nations Unies au Congo,**

**Monsieur le Président sortant du Comité Intergouvernemental d'Experts,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales et de la Société Civile,**

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

**Chers invités, Mesdames et Messieurs :**

L'ouverture officielle de la 31<sup>ème</sup> session du Comité Intergouvernemental d'Experts de l'Afrique Centrale qui commence en ce moment, me donne le privilège, en ma qualité de Coordonateur du Système des Nations au Congo, de réitérer au Gouvernement de la République du Congo, au nom de la coordination et des agences du Système des Nations Unies au Congo, mes très sincères remerciements pour la disponibilité permanente et l'assistance dont nous bénéficions dans l'exécution de nos missions et mandats dans ce beau pays.

A cet égard, Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, veuillez bien transmettre notre haute appréciation à son Excellence, Monsieur Denis SASOU NGUESSO, Président de la République, pour son engagement personnel à nos côtés.

Je profite également de l'occasion pour exprimer la gratitude du Système des Nations Unies au Congo à la CEA pour les efforts inlassables qu'elle déploie en faveur du développement et de l'intégration de l'Afrique, en étroite collaboration avec la Commission de l'Union Africaine et la Banque Africaine de Développement. En se concentrant surtout sur la dimension régionale du développement, les actions de la CEA complètent et renforcent l'engagement des Equipes Pays,



et de ce fait, consolident le principe de l' « Unité dans l'Action » qui constitue le mode de fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies.

Mes remerciements vont également aux experts des Etats membres et les personnes ressources qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont accepté de participer à cette réunion pour échanger sur les grands enjeux du développement en Afrique Centrale.

**Excellence Mesdames et Messieurs,**

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

**Chers invités,**

Les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre ainsi que la qualité des experts ici réunis représentent une opportunité d'échanger entre les représentants des Etats membres, le secteur privé, la société civile, les institutions sous régionales ainsi qu'à leurs partenaires au développement, pour débattre des questions actuelles et émergentes de développement et de faire des recommandations pour l'harmonisation et la coordination des politiques de développement économique et social inclusif en Afrique Centrale. Ces types de consultations ont normalement pour objectif de faire émerger les préoccupations de différents partenaires et experts pour qu'elles soient portées au niveau des gouvernements pour des discussions à plus haut niveau dans l'établissement des nouvelles orientations pour le développement.

Comme vous le savez, le thème de cette réunion, à savoir « Développer l'industrie forestière pour une transformation structurelle des économies de l'Afrique Centrale », est un sujet d'actualité en ce moment où le pétrole, en tant que premier produit d'exportation et de recettes pour la plupart des Etats membres, enregistre un effritement de ses cours mondiaux.

En effet, selon les données de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) la production du secteur forestier, y compris le bois de feu, représente environ 2 pour cent de l'activité économique mondiale - soit une valeur annuelle de plus de 400 milliards de dollars EU - et environ 3 pour cent des échanges mondiaux de marchandises; à eux seuls, le papier et le carton comptent pour près de la moitié de ce total. En outre, l'examen des échanges mondiaux des bois de transformation plus poussée montre, pour l'ensemble des pays producteurs membres de OIBT, une augmentation en valeur des exportations qui, en 2000, avoisinaient les 5 milliards de dollars. 83 pour cent de ces exportations proviennent des pays de la région Asie-Pacifique, 16 pour cent de l'Amérique latine et 1 pour cent seulement de l'Afrique. Le commerce de meubles, parquets, portes et fenêtres en bois est aussi dominé par les pays de la région Asie-Pacifique.

C'est ce que les Nations Unies ont compris en créant le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ainsi que la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2011 de l'Année internationale des forêts. L'objectif global étant de: sensibiliser et renforcer la



gestion et le développement durable de tous les types de forêts, au bénéfice des générations actuelles et futures.

La proclamation de l'Année internationale des forêts en 2011 était une occasion unique de célébrer le rôle clé que les forêts et leur gestion durable jouent dans la construction d'un avenir plus écologique, plus équitable, et plus durable. Des événements avaient été organisés tout au long de l'année 2011, des partenariats ont été créés, les réussites en matière de foresterie et les solutions innovantes ont été mises en valeur, afin de galvaniser une participation plus importante du public aux activités de protection des forêts.

Afin de promouvoir l'une des plus importantes ressources naturelles, le PNUE continue à mettre en évidence le rôle des forêts dans le développement national et dans l'économie verte tout au long de ces activités. Le site Internet intitulé «Des ramifications pour une Économie verte» a pour but de montrer aux pays, communautés, entreprises et aux particuliers comment s'engager davantage pour protéger et mettre en valeur le rôle des forêts dans le développement durable et dans une Économie verte.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs les Experts,**

Vous conviendrez alors avec moi que pour que la contribution des forêts soit optimale, il faut que les forêts soient gérées en fonction de la gamme complète d'avantages qu'elles apportent à la société. Les investissements publics et privés stimuleraient la croissance des revenus et de l'emploi, tout en entraînant une réduction des émissions de carbone et une amélioration de la gestion des ressources naturelles. Enfin, cela permettrait de prévenir la déforestation, la disparition progressive de la biodiversité et des services écosystémiques. Pour mieux capitaliser les opportunités existantes dans le domaine de l'industrie forestière en Afrique centrale, il est important de créer un environnement propice aux nouveaux investissements, notamment dans la transformation locale du bois pour renforcer l'effet transformateur que les industries forestières peuvent avoir sur les économies de la sous région.

En ce qui concerne l'état de la mise en œuvre des OMD en Afrique centrale, qui est un point aussi important dans votre programme de travail, l'amélioration durable du sort des populations les plus défavorisées en Afrique centrale comme partout ailleurs dans le monde constitue encore une préoccupation majeure. Malgré la conclusion des OMD à la fin de cette année 2015, de nombreux objectifs restent à réaliser pour améliorer durablement le bien-être des populations d'Afrique centrale. Les objectifs non réalisés constituent des défis mais également des opportunités que les pays d'Afrique centrale ont saisies à travers leur participation aux discussions actuelles relatives au nouvel Agenda de développement post 2015 en cours d'élaboration et la prise en compte de leurs priorités telles qu'identifiées dans la Position Commune Africaine sur l'Agenda de développement post 2015.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs les Experts,**

Dans ce contexte et pour terminer, permettez-moi de réitérer ma volonté de ne pas ménager aucun effort pour assurer la consolidation, la cohérence, et la synergie des interventions du Système des Nations Unies au Congo. Mes collègues chefs d'agences et moi-même y travaillons, en particulier par le renforcement de la participation des agences non-résidentes, dont le Bureau de la CEA pour l'Afrique Centrale. Car, ensemble nous répondrons plus efficacement aux besoins du pays.

Vos délibérations pendant les trois prochains jours ici à Brazzaville, augurent beaucoup d'espoir pour les pays de la sous région, car l'activité forestière ne se borne plus aujourd'hui à la seule production de bois d'œuvre. Il est maintenant universellement admis que les forêts sont d'importance primordiale pour le maintien de la biodiversité, l'apport de produits non ligneux, les valeurs culturelles, la séquestration du carbone et la protection du climat.

C'est sur ces mots que je souhaite pleins succès aux travaux de la 31<sup>ème</sup> session du Comité Intergouvernemental d'Experts de l'Afrique centrale.

Et vous remercie de votre aimable attention.